



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE VALENCIENNES

**SERVICE**  
Politique de la ville

**DELIBERATION**  
2024/ N°25

**Nombre de Conseillers : 33**  
**En exercice : 33**  
**Présents : 22**  
**Abstentions : 29**

DATE D'AFFICHAGE  
Le 05 avril 2024

DATE DE CONVOCATION  
Le 05 avril 2024

**OBJET:**

**Programmation des actions  
au titre de l'Abattement de la  
Taxe Foncière sur les  
Propriétés Bâties**

Le Maire  
Certifie sous sa responsabilité le  
caractère exécutoire de cet acte  
Informe que la présente délibération  
peut faire l'objet d'un recours pour  
excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de Lille dans un délai de  
deux mois à compter des formalités  
de publication et de transmission en  
sous-préfecture.  
Le tribunal administratif peut être  
accès par l'application informatique  
« Télérecours citoyens » accessible par  
le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt quatre, le Onze avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Polyvalente Haut sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**PRESIDENCE de :** Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

**Etaient présents :** Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme GILBERT Stéphanie, M. DRUESNE Patrick, Mme DUPUIS Michèle, M. BIGAILLON Laurent, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, M. WALCZAK Sylvain, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe.

**Conseillers ayant donné procuration :**

M. LEGRAND Francis, procuration M. BROGNIET Patrick

Mme GILSON Emmanuelle,

Mme. BELABDLI Angélique,

Mme PAGLIA Sylvia,

Mme VANDEPUTTE Valérie,

Mme CANIAU Nathalie,

M. JEZEK Christophe,

**Absents excusés :**

M. BECOURT Julien, M. MUSY Frédéric.

**Absents :**

Mme DYTRYCH Anne, M. LECLERCQ Jacques.

Considérant que Maisons et Cités, SIA Habitat et SIGH proposent une programmation d'actions pour la commune de Bruay sur l'Escaut dans le cadre de leur abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties inscrite dans le contrat ville 2024/2030.

Considérant que Partenord propose une programmation d'actions pour la commune de Bruay sur l'Escaut dans un souhait de s'inscrire dans une dynamique inter bailleurs.

La programmation se présente ainsi :

Actions prises en charge par SIA Habitat	Coût
Super Jardins	2 000€
Les différences	5 994€
Ensemble contre l'agressivité	6 000€
Olympiade	2 000€
Ferme urbaine	15 000
Total	30 994€

Actions prises en charge par Partenord	Coût
Ferme Urbaine	5 000€
Total	5 000€

Actions prises en charge par SIGH	Coût
Ferme Urbaine	5 000€
Total	5 000€

Actions prises en charge par Maisons et Cités	Coût
Découvre Ta Ville	4 000€
Olympiade	4 000€
Ferme urbaine	20 000€
Total	28 000€

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 16/04/24

SLOW

ID : 059-215901125-20240411-D25\_2024-DE

- Prise en charge de l'action « Super Jardins » : Aide à l'entretien des jardins privatifs pour 10 locataires SIA de la cité dite du « Fruitier », âgés de plus de 65 ans ou en situation de handicap, de juin à septembre 2024 à hauteur de 2000€.
- Prise en charge par SIA Habitat de l'action « Les différences » porté par l'atelier 48 à travers la réalisation d'ateliers sur support Mangas autour du regard et des représentations de la société et le financement de matériels permettant la réalisation du projet à hauteur de 5994€.
- Prise en charge par SIA Habitat de l'action « Ensemble contre l'agressivité » porté par le Service Enfance/Petite Enfance à travers la réalisation d'ateliers de sensibilisation sur la gestion des émotions à hauteur de 6000€.
- Prise en charge par SIA Habitat de l'action « Olympiade » porté par le Service Jeunesse à travers la réalisation d'ateliers de sensibilisation à la pratique sportive et à la découverte de sports Olympiques à hauteur de 2000€.
- Prise en charge par SIA Habitat de l'action Ferme Urbaine dans son fonctionnement à hauteur de 15000€.
- Prise en charge par Partenord de l'action Ferme Urbaine dans son fonctionnement à hauteur de 5000€.
- Prise en charge par SIGH de l'action Ferme Urbaine dans son fonctionnement à hauteur de 5000€.
- Prise en charge par Maisons et Cités de l'action Ferme Urbaine dans son fonctionnement à hauteur de 20000€.
- Prise en charge par Maisons et cités d'ateliers de valorisation du patrimoine et découverte de la Ville portés par l'atelier 48 à hauteur de 4000€
- Prise en charge par Maisons et cités de l'action « Olympiade » porté par le Service Jeunesse à travers la réalisation d'ateliers de sensibilisation à la pratique sportive et à la découverte de sports Olympiques à hauteur de 4000€.

Considérant l'avis favorable de la commission Politique de la ville du 3 Avril 2024.  
 Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de valider la programmation d'actions 2024 de SIA Habitat, Maisons et cités, SIGH et Partenord et d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les conventions attenantes aux actions.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à l'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus



Pour extrait conforme,  
 Le Maire,

S. DUHAMEL

Signée le 12/04/24  
 Transmis en préfecture 15/04/24  
 Publié sur le site le 16/04/24